

DEUX NOUVEAUX MIROIRS ROMAINS DE LA COLLECTION
INÉDITE DE MUSEO ARCHEOLOGICO NAZIONALE:
ÉTUDE TYPOLOGIQUE ET STYLISTIQUE*

Sylvia Piermarini

The study of a small number of Roman mirrors in the Parma national archaeological museum shows the need for more research of this class of objects. The descriptions should follow the format of the Corpus Speculorum Etruscorum.

Introduction

Lors de la première étude la concernant¹, la collection des miroirs du *Museo Archeologico Nazionale* de Parme comportait dix-huit pièces étrusques, pour la plupart ornées de représentations gravées, ainsi que quatre disques romains en bronze (Inv. B 116, B 117, B 118, et B 434). Ce n'est que très récemment que fut faite la découverte, au sein des réserves du Musée, de deux autres exemplaires sans aucun doute romains eux aussi. Pour être plus exact, la première des deux pièces serait en réalité le couvercle d'un des quatre autres miroirs, le B 116, comme le laissent penser certains indices, vus *infra*. La seconde, très détériorée, se démarque sensiblement du reste du groupe des miroirs romains, principalement en ce qui concerne les motifs géométriques gravés. Il sera donc intéressant d'en identifier le type.

Mais avant d'en venir précisément à ces deux objets, il semble utile de revoir briè-

* Nous tenons ici à formuler plusieurs remerciements: tout d'abord, à la *Soprintendenza Archeologica dell'Emilia-Romagna* pour nous avoir autorisés à étudier le présent matériel; à la Dott.ssa Maria Bernabò Brea, directrice du *Museo Archeologico Nazionale*; au Dott. Luigi Malnati, surintendant; et enfin à la Dott.ssa Anna Rita Marchi du *Museo Archeologico Nazionale* de Parme, qui nous a communiqué, dans un bref délai, des informations essentielles à la finalisation de cet article.

¹ Réalisée par l'auteur en 2005 (mémoire en vue de l'obtention du titre de licencié en Histoire de l'Art et Archéologie, sous la direction du Prof. Marco Cavalieri, Université catholique de Louvain). Elle aboutira à l'élaboration prochaine d'un nouveau fascicule du *Corpus Speculorum Etruscorum*, relatif aux collections des musées de Parme, Reggio Emilia et Modène. En outre, l'auteur se consacre actuellement à la rédaction d'un article dédié à la partie étrusque de la collection.

vement les quatre premiers exemplaires. Précisons que la description des miroirs se fera sous la forme d'une fiche correspondant aux normes rédactionnelles du *Corpus Speculorum Etruscorum*, dans un souci d'homogénéité par rapport aux études précédentes et futures.

Par ailleurs, il est à souligner que, vu l'absence de données concernant le contexte originel de découverte², les comparaisons typo-chronologiques sont essentiellement basées sur l'ouvrage de G. Lloyd-Morgan, *The Mirrors* (Lloyd-Morgan 1981a) qui est, sans conteste, une typologie de référence incontournable pour l'étude des miroirs romains.

Description des miroirs romains

1. Disque de miroir

Inv. B 117. Inédit. Provenance inconnue; acquis à Paris chez l'antiquaire Morguier en 1841. *Museo Archeologico Nazionale* de Parme.

Bibliographie³: Mansuelli, 1966, 438; Lloyd-Morgan, 1981a, 3-106; Thomson de Grummond 1982, 39-48; Zimmer 1971-1994, 336-346.

Bronze. Exemplaire bien conservé, excepté l'entaille de $\pm 1,5$ cm située au bord du côté convexe, ayant provoqué une pliure. Surface réfléchissante, de teinte vert-brun, relativement homogène, mais légèrement détériorée par de petites incisions perceptibles à contre-jour. De même pour la surface du revers parsemée de zones plus claires.

Diam. 9,8 cm, épaisseur du disque au rebord 0,15 cm, poids actuel 56 gr.

Petit disque circulaire de miroir circonscrit par un léger rebord lisse, constitué d'une face réfléchissante polie convexe et d'un revers concave décoré. Revers orné de cinq cercles concentriques incisés: un cercle entoure le centre, suivi, à peu de distance, par une paire de cercles concentriques, une autre paire décorant le bord. Au centre, petit creux (cupule) marquant vraisemblablement l'axe de rotation du disque.

D'après sa description, cet objet serait un disque de miroir de type C caractérisé par ce décor en cercles concentriques. Ce groupe dérive du type B présentant des dimensions imposantes par rapport aux autres groupes de disques. Il n'y a aucune trace apparente pouvant laisser supposer une adaptation et une réutilisation sous un autre type.

Au point de vue de la datation, vu le peu d'informations à notre disposition au sujet de ce miroir, nous ne pouvons que le replacer dans le contexte chrono-

² Les miroirs de la collection ayant été acquis, pour la plupart, auprès d'un antiquaire parisien, du nom de Morguier, vers le milieu du XIX^{ème} siècle.

³ Comme l'exigent les normes rédactionnelles du *Corpus Speculorum Etruscorum*, la bibliographie présentée dans ces fiches descriptives est une bibliographie de référence, qui est utilisée, dans notre cas, pour identifier le type de chaque miroir. Il ne s'agit nullement de publications qui traitent des différents exemplaires de cette collection, puisqu'elle est inédite.

gique de son type, c'est-à-dire principalement l'époque républicaine⁴, bien qu'il fut encore fréquent au premier siècle après J.-C.

2. *Disque de miroir*

Inv. B 118. Inédit. Provenance inconnue; acquis à Paris chez l'antiquaire Morguier en 1841. *Museo Archeologico Nazionale* de Parme.

Bibliographie: Mansuelli, 1966, 438; Lloyd-Morgan 1981a, 3-106; Thomson de Grummond 1982, 39-48; Zimmer 1971-1994, 336-346 .

Bronze. Etat de conservation relativement bon. Surface du côté réfléchissant homogène et brillante, de couleur vert-brun, avec zones d'érosion de couleur vert clair; de même pour le revers, présentant trois zones claires.

Diam. 6,1 cm, épaisseur du disque au rebord 0,2 cm, poids actuel 34 gr.

Petit disque circulaire de miroir avec un rebord lisse, composé d'une face réfléchissante convexe et d'un revers concave. Revers décoré par un seul cercle concentrique incisé parallèle au bord, provoquant en apparence un effet optique qui confère une taille surdimensionnée au miroir. Petit creux central (cupule).

Au vu de ses caractéristiques techniques et décoratives, cet exemplaire apparaît comme un disque de miroir, plus particulièrement du type E au niveau de son poids, de ses mesures, et de son décor assez léger constitué d'un unique cercle concentrique.

La position des taches sur le revers n'est peut-être pas fortuite car elle semble coïncider avec l'emplacement des pieds d'une poignée. En effet, deux des trois taches observables se situent symétriquement de part et d'autre du point central de rotation. Utilisé d'abord comme disque, il aurait fait l'objet d'une réutilisation avec un ajout de poignée, aujourd'hui perdue, et serait ainsi passé du type E au type W à poignée dorsale.

A propos de la datation, nous pouvons situer ce miroir, seulement de manière relative, dans une période allant du premier au troisième siècle de notre ère, potentiellement valable à la fois pour les types E et W.

3. *Disque de miroir*

Inv. B 434. Inédit. Provenance inconnue. *Museo Archeologico Nazionale* de Parme.

Bibliographie: Mansuelli 1966, 438; Lloyd-Morgan 1981a, 3-106; Thomson de Grummond 1982, 39-48; Zimmer, 1971-1994, 336-346; Barbieri 1999, 29, n° 20.

Bronze. État de conservation très mauvais: le disque a dû être reconstitué à partir de quatre fragments qui se rejoignent presque au centre géométrique. Surface réfléchissante conservant, de son argenture originelle, encore des traits brillants et homogènes (de teinte brune) au centre. Cependant, au bord, présence de traces diffuses d'oxydation (de teinte vert vif) qui a détérioré la surface. Au bord du

⁴ Mentionnée aussi comme 'hellénistique' (Lloyd-Morgan 1981a, 24).

revers, surface (vert clair) un peu rugueuse, mais, au centre (la partie la mieux conservée) caractérisée par une zone plane inaltérée et par une patine brune. Diam. 14,8 cm, épaisseur du disque vers le centre 0,25 cm, poids actuel 251,5 gr.

Disque circulaire de miroir avec bord à flanc lisse, composé d'un côté réfléchissant convexe et d'un revers concave. Ce dernier est décoré de deux séries, proches l'une de l'autre, constituées chacune de deux cercles concentriques moulés en léger relief, se situant plus ou moins au milieu du champ de la surface.

Les données techniques de ce miroir le classeraient dans le groupe B des lourds disques de miroirs datant de l'époque hellénistico-républicaine (dont les miroirs étaient constitués d'un manche fondu, avec une ornementation figurée plus ou moins complexe, réalisé à part (Barbieri 1999, 29, n° 20)) et le type décoratif le placerait dans le groupe C (dérivé du groupe B) caractérisé par des cercles concentriques.

Les traces d'oxydation, de par leur localisation, permettraient d'émettre l'hypothèse de la présence d'un cadre original, en bois ou dans un autre matériau, sur le contour du disque, et qui serait justement la cause de l'érosion. Si cette hypothèse devait s'avérer exacte, nous serions, pour la première fois, dans l'état actuel de nos connaissances, en présence d'un disque muni d'un cadre, généralement appliqué aux miroirs rectangulaires.

Le manque de données à notre disposition, quant à la provenance, aux caractéristiques de fabrication, style et datation, nous empêchant de donner une date absolue, nous pouvons dire que ce type de miroir, tel que nous l'avons décrit, est attesté du troisième siècle avant J.-C. au premier quart du premier siècle après J.-C.

Nous avons jugé préférable de ne pas présenter les miroirs romains de la collection en commençant par l'exemplaire B 116, mais de le traiter à ce stade, pour pouvoir faire la transition entre le disque et son couvercle, ainsi envisager les deux éléments concomitamment et revenir sur nos précédentes conclusions⁵.

4a. *Disque de miroir*

Inv. B 116a⁶. Inédit. Provenance inconnue; acquis à Paris chez l'antiquaire Morguier en 1841. *Museo Archeologico Nazionale* de Parme.

Bibliographie: Mansuelli 1966, 438; Lloyd-Morgan 1981a, 3-106; Thomson de Grummond 1982, 39-48; Zimmer 1971-1994, 336-346; Maxia 1999, 79.

Bronze. Bon état de conservation. Surface du côté réfléchissant caractérisée par une teinte vernissée brune, dont l'orpiment argenté⁷, encore visible, est majoritai-

⁵ Celles émises lors de la première étude de la collection faite par l'auteur.

⁶ En réalité, le disque et son couvercle sont repris sous un même numéro d'inventaire, B 116; afin de pouvoir les étudier séparément, nous avons adapté cette référence respectivement en B 116a et B 116b.

⁷ L'orpiment est du sulfure d'arsenic et revêt une couleur jaune dorée qui, après oxydation, a d'abord une tonalité argentée et enfin brune; Maxia 1999, 79.

rement bien conservé, et par une piqûre limitée à des taches de couleur vert brillant (dont une isolée, plus grande et ovale). Surface du revers, de teinte vert foncé, plus opaque et parsemée de zones diffuses plus claires. Egalement marquée par la présence de trois abrasions circonscrites: deux abrasions plus ou moins oblongues, proches l'une de l'autre, se situent en travers de la deuxième série de cercles concentriques; la troisième, de forme plus ou moins trapézoïdale, voire triangulaire, est positionnée de telle manière qu'elle fait la jonction entre la deuxième et la troisième séries de cercles décoratifs.

Diam. 10,5 cm, épaisseur du disque du rebord 0,15 cm, poids actuel 90 gr.

Petit disque circulaire constitué d'un côté réfléchissant convexe poli, d'un revers concave décoré, et d'un léger rebord lisse. Le revers se caractérise par la présence de trois séries de deux cercles concentriques incisés: la première série se situe à peu près autour du centre, la deuxième aux environs du milieu du champ, la troisième le long du bord. La gravure est peu profonde, mais s'accroît légèrement pour la troisième série de cercles concentriques. Un léger désaxement du système décoratif est observable par rapport à l'axe de rotation du disque, marqué par un petit creux central, la cupule.

4b. Couvercle de miroir

Inv. B 116b (*cf.* note 6). Inédit. Provenance inconnue; acquis à Paris chez l'antiquaire Morguier en 1841. *Museo Archeologico Nazionale* de Parme.

Bibliographie: Mansuelli 1966, 438; Lloyd-Morgan 1981a, 3-106; Thomson de Grummond 1982, 39-48 ; Zimmer 1971-1994, 336-346; Maxia 1999, 79.

Bronze. Comme pour la pièce B 116a, bon état de conservation. Surface intérieure du couvercle de couleur foncée, présentant quelques reflets argentés et de rares traces jaunes orangées; piqûre verte brillante plus étendue ici (tache ovale identique et située en correspondance de celle retrouvée sur la surface réfléchissante du miroir B 116a). Surface extérieure caractérisée par une zone de piqûre vert clair la recouvrant de moitié⁸, l'autre partie étant brune avec deux abrasions oblongues légèrement distantes et situées peu avant la deuxième série de cercles concentriques⁹.

Diam. intérieur $\pm 10,3$ cm, diam. max. (écartement du rebord) $\pm 10,5$ cm, largeur du rebord $\pm 1,1$ cm, épaisseur $\pm 0,15$ cm, poids actuel 58,6 gr.

Couvercle circulaire ayant un profil caréné de par son rebord plié en angle, faisant saillie. Face externe légèrement concave¹⁰, décorée de deux paires de cercles

⁸ Ne permettant presque plus de distinguer la gravure des cercles concentriques.

⁹ Correspondantes en forme et en localisation à celles du miroir B 116a.

¹⁰ Ceci peut paraître paradoxal vu le profil caréné, en fait cette concavité pourrait peut-être être due à un défaut de production ou à une altération, une pression sur l'objet influencée par les conditions de conservation; toutefois, cette particularité n'empêche en rien l'identification comme miroir à couvercle, tant l'épaisseur du dit "disque" est faible, il peut donc s'insérer parfaitement dans son couvercle.

concentriques: deux cercles autour de la cupule, deux autres à proximité du bord. Gravure plus ou moins profonde, similaire pour les deux groupes de cercles. Leurs caractéristiques techniques et décoratives, leurs abrasions similaires et disposées en correspondance, amènent à conclure que les exemplaires B 116a¹¹ et B 116b composent un ensemble de miroir à couvercle appartenant aux types Q (pré-romain), R (romain), voire plus particulièrement de type Rb (Lloyd-Morgan 1981a, 69). Bien qu'il n'y ait apparemment pas de trace de l'abrasion triangulaire sur le couvercle¹², celle sur le disque semblerait faire référence à la présence d'un fermoir (*o.c.* 71, pl. 15a), tandis que les deux autres taches, à peine distantes l'une de l'autre et présentes sur les deux pièces, se révéleraient être des empreintes de charnières. Quant à la tache verte ovale que l'on retrouve à la fois sur la surface réfléchissante du disque et sur la face interne du couvercle, il pourrait s'agir d'une réaction chimique due à la présence d'un corps étranger à l'intérieur du miroir à couvercle. Du point de vue chronologique, ce miroir à couvercle de type Rb devrait se situer au premier siècle de notre ère.

5. *Fragment de miroir* (Figs. 1-2)

SN¹³. Inédit. Provenance inconnue. *Museo Archeologico Nazionale* de Parme. Bibliographie: Mansuelli 1966, 438; Lloyd-Morgan 1977, 335-338; 1981a, 3-106; 1981b, 145-157; Thomson de Grummond 1982, 39-48; Zimmer 1971-1994, 336-346.

Bronze. État de conservation très mauvais: le miroir n'est conservé que sur un tiers environ de sa surface originelle¹⁴. Surface réfléchissante de teinte foncée encore brillante par endroits, marquée par plusieurs taches vertes claires et quelques fines veines orangées. Surface du revers de couleur foncée opaque, avec trois zones érodées et oxydées (vert foncé): une au niveau de la cupule, les deux autres vers le rebord.

Longueur conservée $\pm 7,1$ cm, épaisseur de 0,1 à 0,2 cm, poids actuel 30,8 gr.

¹¹ Lors de la première étude de la collection, nous avons émis la constatation suivante à propos de la typologie du miroir 116a: "Après observation de ses caractéristiques, nous pourrions placer ce miroir dans la catégorie des disques de miroirs (groupes B-F): il réunit apparemment les mesures du type B et le décor en cercles concentriques du type C. Les abrasions seraient probablement dues aux traces laissées par l'utilisation de divers manches, en tout cas pour l'abrasion trapézoïdale isolé: en effet, sa forme semblerait être apparentée à celle de la partie sommitale (point de fixation) des manches de miroirs (groupes G-M), qui revêt l'apparence d'une feuille (manches type N). Il pourrait aussi s'agir du loquet caractéristique des miroirs à couvercles dont la forme tend généralement vers un triangle (Lloyd-Morgan 1981a, 71, pl. 15a.). Donc ce miroir aurait été réutilisé à plusieurs reprises, tout en changeant de type. En ce qui concerne les deux autres abrasions, nous n'avons vu aucun type de manche ou de boucle qui pourrait correspondre avec ces traces". Il faut donc noter que, déjà à ce moment, l'hypothèse du miroir à couvercle avait émergé.

¹² Celle-ci a peut-être été atténuée par la légère altération de cette moitié de la surface.

¹³ Sans numéro d'inventaire (information transmise par Anna Rita Marchi).

¹⁴ D'après ce que nous avons pu en reconstituer, cf. Fig. 2.

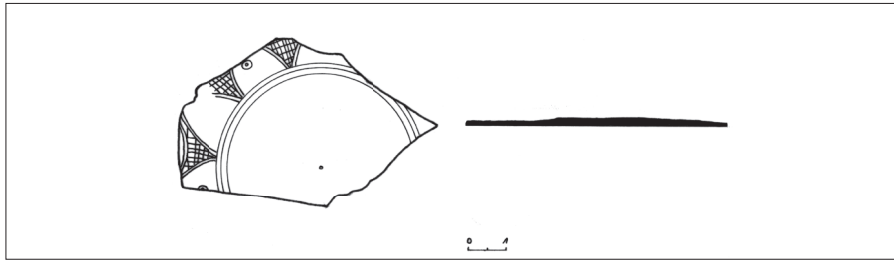


Fig. 1. Relevé graphique du fragment de miroir pourvu de motifs géométriques complexes (dessin de M. Cavaliere, sous autorisation de la *Soprintendenza Archeologica dell'Emilia-Romagna*); cf. exemplaire n° 5.

Fragment de miroir de profil plan, avec surface réfléchissante et revers, à peine convexe, pourvu d'ornements incisés. Ceux-ci semblent être organisés à l'intérieur d'une bande définie par deux cercles concentriques en faible relief (séparés par une entaille centrale) entourant la cupule à environ 2,5 cm de rayon (pour ce qui est de la limite intérieure). Sur ce fragment, sont conservés trois motifs en pendentif (ou triangles sphériques) dont le rebord est marqué et la zone interne remplie par un quadrillage irrégulier¹⁵. Les pendentifs semblent se rejoindre par leurs extrémités latérales, délimitant ainsi des espaces en arc brisé, où l'absence de décoration alternerait avec la présence de cercles pointés¹⁶.

À en juger par ce décor gravé, il semblerait que nous soyons en présence d'un miroir de type X à poignée dorsale dit "Corstopitum"¹⁷, bien que ce style d'ornement ne semble trouver aucune correspondance exacte avec d'autres exemplaires, sinon quelques ressemblances¹⁸. Il pourrait s'agir d'une décoration à caractère local, combinant, à première vue, des cercles pointés et des pendentifs quadrillés. A ce niveau, il serait intéressant de proposer une reconstitution hypothétique, en

¹⁵ Bien que, sur le relevé graphique de la reconstitution (cf. Fig. 2), le quadrillage soit effectué de manière plus ou moins régulière, nous avons constaté toute la difficulté de réaliser ce motif à main levée; la régularité de ce motif devait être d'autant plus difficile à respecter sur un artefact métallique.

¹⁶ D'après la terminologie utilisée par Lloyd-Morgan, il faudrait traduire littéralement "motif en cercle et point" ("dot-and-circle pattern"). Par ailleurs, le conditionnel est ici de mise: en effet, l'un des espaces en arc brisé encore visibles ne contient pas de cercle pointé; néanmoins la surface à cet endroit est altérée, il se pourrait donc que le motif en cercle pointé ait disparu.

¹⁷ Du nom du fort romain de Corbridge. Cette dénomination provient du fait que deux miroirs de ce type y furent retrouvés, mais la véritable concentration du type X se trouve dans la région de Nijmegen; cf. Lloyd-Morgan 1977, 335-338; 1981a, 95.

¹⁸ Même si ces motifs ne sont pas représentés dans la typologie décorative de Lloyd-Morgan, l'auteur décrit, dans un article consacré aux miroirs de Corbridge (Lloyd-Morgan 1977, 336-337), plusieurs exemplaires qui pourraient être similaires à celui-ci: notamment un miroir conservé à Udine (Italie).

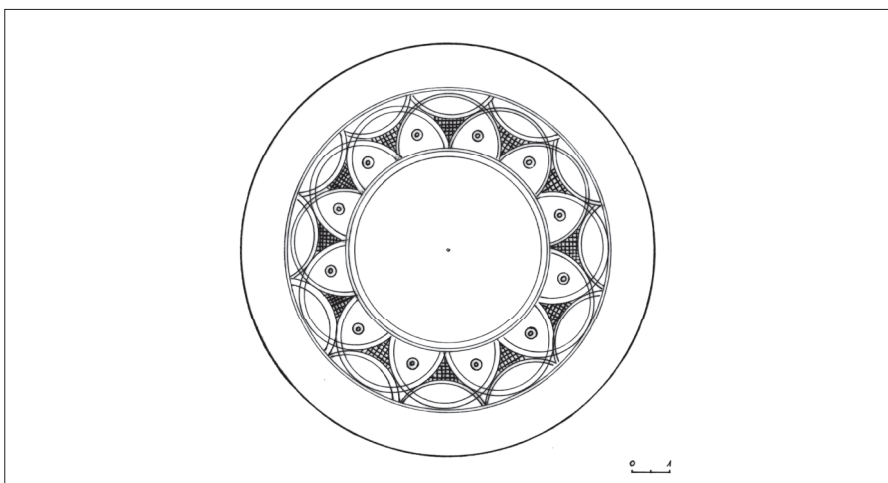


Fig. 2. Reconstitution hypothétique du miroir à partir de ce fragment (dessin de l'auteur).

suisant la “logique décorative” proposée par le fragment. La bande, où se situent habituellement les ornements incisés dans le type “Corstopitum”, pourrait ici accueillir douze demi-cercles d’un rayon de la largeur de cette bande et dont l’ouverture serait orientée vers l’intérieur du miroir. Ceux-ci, s’entrecroisant, formeraient des espaces en arc brisé contenant un cercle pointé. Cette série de demi-cercles serait elle-même entrecoupée par une douzaine de demi-cercles plus petits, disposés sur la bordure extérieure de la bande, créant ainsi des motifs en pendentif. Si cette hypothèse s’avérait exacte, nous serions alors en présence d’une des décorations les plus élaborées du type X (variante c)¹⁹, réalisée au compas. La poignée dorsale, dont il ne reste aucun vestige sur le fragment, a probablement été perdue, brisée en même temps que le reste du miroir²⁰. Néanmoins, nous pouvons avoir une idée de ce à quoi elle pouvait ressembler en se référant aux poignées dorsales connues pour le type W dit “Simpelveld”²¹, très proche du type “Corstopitum”, qui peuvent être simples ou à terminaisons multiples. Par ailleurs, une des détériorations présentes sur le revers du miroir pourrait résulter de la destruction de la poignée, et serait donc une trace de soudure correspondant à son emplacement²².

¹⁹ Variante composée de motifs géométriques et/ou d’autres réalisés avec un compas, agrémentés de hachures et de cercles pointés. Lloyd-Morgan 1981a, 95; 1981b, 151 .

²⁰ De plus, elle n’est conservée que dans de rares cas; cf Lloyd-Morgan 1977, 337; 1981a, 95; 1981b, 151.

²¹ Appelé ainsi d’après la découverte d’un miroir dans un sarcophage retrouvé à Simpelveld (Pays-Bas): Lloyd-Morgan 1981a, 90, 92, fig. 24a/b; 1981b, 151.

²² Cf. note 18. Voir aussi Lloyd-Morgan 1981a, 90; 1981b, 146.

Quant à la datation, suivant notre analyse typologique, la production de ce miroir remonterait vraisemblablement au troisième siècle ap. J.-C., voire à la fin du deuxième siècle ap. J.-C. (Lloyd-Morgan 1981a, 95; 1981b, 152).

Observations

Après ces descriptions et analyses, il est possible d'émettre plusieurs constatations²³, non seulement à propos des miroirs eux-mêmes mais aussi relatives à la politique muséologique. Malgré le peu d'informations dont nous disposons à leur sujet, ces cinq exemplaires sont assez représentatifs d'une production qui trouve des échos dans tout l'Empire romain, tant leur typologie, leurs ornements, leur provenance et leur datation sont diversifiés.

Parmi ces miroirs, un se rapporte au type B (B 434, caractéristiques techniques), deux au type C (B 117, dimensions et décor; B 434, ornementation), un au type E (B 118, dimensions et motifs décoratifs), un au type R (B 116, miroir à couvercle, décor, fixations), un au type W (B 118, poignée dorsale ultérieure) et un autre au type X (miroir à décoration géométrique). Nous sommes donc en présence d'une grande variété typologique pour un petit nombre d'exemplaires: celle-ci traduit à la fois des influences internes à un groupe très répandu (les types B, C, et E faisant partie des disques), des similitudes entre des groupes à première vue divergents (les disques et les miroirs à couvercle ayant en commun leur forme, leurs cercles concentriques et leur origine hellénistique), des réutilisations et adaptations probables (B 118), ainsi que quelques singularités locales (miroir de type X).

L'ornementation nous renseigne quant à deux aspects de la production: d'une part, le caractère assez simple des cercles concentriques pourrait être la marque d'un travail standardisé, industrialisé, qui répond à un souci de rapidité d'exécution, de facilité de réalisation et de diffusion plus large. D'autre part, l'originalité du miroir appartenant au type X peut renvoyer à une commande particulière ou à une innovation locale, fruit d'un travail soigné et complexe.

Quant à la typo-chronologie, elle semble nous indiquer que ces miroirs sont issus de contextes géographiques et chronologiques différents. En effet, cet ensemble nous donne un aperçu des productions métallurgiques romaines sur près de six siècles (du troisième siècle av. J.-C. au troisième siècle ap. J.-C.). Par ailleurs, ces artefacts ont été produits dans des régions diverses telles que, outre la péninsule italique, la Germanie Inférieure (types E et X) (Lloyd-Morgan 1981a, 27, 95; 1981b, 146, 152) et les Gaules (type R) (Lloyd-Morgan 1981a, 69).

À propos de la politique muséologique, faisons remarquer que l'époque même de l'acquisition de ces miroirs coïncide avec une phase de transition majeure: le passage, au milieu du XIX^e siècle, à un élan scientifique inédit, succédant à une ère marquée par les pillages de sites, le mercantilisme et le collectionnisme, et

²³ Nous avons conscience que celles-ci se limitent à des réflexions rudimentaires, en raison du mode d'acquisition de ces miroirs qui nous prive de données essentielles à la reconstitution du milieu originel de ces exemplaires.

menant progressivement à une rigueur systématique à propos des informations contextuelles des trouvailles archéologiques (Briquel 1999, 297-299). On ne peut donc pas réellement parler de muséologie affirmée, celle-ci n'étant encore qu'à ses balbutiements. Toutefois, les choix opérés par le *Museo Archeologico Nazionale* de Parme dans l'acquisition des miroirs reflèteraient bien le début d'un changement d'intérêt, une prise de conscience qui dépasse le caractère esthétique et la valeur pécuniaire de ces objets antiques très prisés²⁴. Comme nous l'avons vu, chaque miroir romain se différencie des autres par des caractéristiques propres, ce qui laisse supposer que la constitution de cet ensemble diversifié aurait eu pour but d'offrir un échantillon des produits de la civilisation romaine, d'autant que cette dernière représente une période d'intense activité dans l'histoire de Parme. À première vue, nous aurions pu envisager que les qualités décoratives des miroirs aient influencé l'acquéreur, en faisant abstraction de l'état dégradé de certains exemplaires. Néanmoins, il faut tenir compte du fait que, parmi les miroirs étrusques de la même collection, se trouvent des pièces brutes, sans aucun raffinement, non travaillées, dépourvues d'ornements gravés. Il faut donc conclure à une volonté du Musée de documenter les différentes phases de cette production métallurgique²⁵. Cependant, il est important de souligner que personne ne connaissait alors la fonction exacte de ces artefacts, que l'on interprétait comme des "patères sacrificielles" (Cavaliere 2006, 3). L'analyse de ces objets mais surtout l'importante documentation offerte par les *Etruskische Spiegel* de Gerhard/Klügmann (1843-1897) a certainement permis de les réinterpréter de manière correcte.

Conclusion

Bien que présentant un nombre réduit d'exemplaires, la collection des miroirs romains du *Museo Archeologico Nazionale* de Parme donne un bon aperçu de ces artefacts qui, contrairement aux miroirs étrusques, sont négligés par rapport aux thématiques généralement traitées dans l'étude de la civilisation romaine. Il serait intéressant d'étudier plus en profondeur cette production dont la pérennité a égalé celle de la Rome antique, à travers la succession des régimes politiques. Evidemment, pérennité ne signifie pas centralisation des ateliers, comme l'in-

²⁴ Avec le XIX^{ème} siècle, le courant des Lumières et l'avènement de l'impératrice Marie Louise de Habsbourg en tant que duchesse de Parme, un changement survint dans la fonction attribuée à l'institution du Musée: elle dut dès lors promouvoir, auprès des visiteurs, les dimensions historiques et éducatives inhérentes aux collections, ainsi que systématiser la classification des objets les composant. Cette évolution est due à la séparation entre les œuvres à caractère esthétique et celles d'importance scientifique, mais aussi à l'arrivée de nouveaux systèmes philosophiques et méthodologiques (Cavaliere 2006, 3, 7-8).

²⁵ D'autant plus que, dans le cas des miroirs étrusques, quelques exemplaires semblent avoir été choisis pour mettre en évidence l'évolution stylistique de certaines représentations incisées: les miroirs B 131 (= B 433), B 132, B 138 (= B 425), et B 139, série avec les représentations de *Lasa*; les miroirs B 133, B 134, B 136 (= B 423), B 428, et B 431, appartenant à la série des Dioscures.

dique la dispersion des lieux de fabrication des miroirs à l'époque impériale, d'autant plus qu'ils manifestent une étonnante diversité (plus d'une vingtaine de types). Une telle étude mettrait en évidence les relations, notamment commerciales, entre les sites de production et le lieu de découverte des miroirs²⁶, bien que, dans notre cas, le manque de données nous empêche d'établir des rapports de ce genre. De même, elle permettrait d'illustrer le processus de romanisation, en tant que compromis entre culture romaine et culture des peuples conquis. Ces différents apports mettraient donc en évidence la fonctionnalité de l'Empire romain. Lloyd-Morgan avait déjà réalisé des travaux remarquables concernant les miroirs romains, principalement dans le contexte anglo-saxon et néerlandais. Dans la continuité de ses recherches et dans la perspective que nous avons indiquée, il conviendrait d'aller plus loin en cataloguant les miroirs romains et en effectuant des analyses archéométriques de manière systématique, afin de créer une base de données, éventuellement sous la forme d'un *corpus* à part entière, à l'image de celui qui honore les miroirs étrusques depuis plusieurs décennies.

BIBLIOGRAPHIE

- Barbieri, G. 1999: *Corpus Speculorum Etruscorum, Italia 5, Viterbo, Museo Archeologico Nazionale*, Roma.
- Briquel, D. 1999: *La Civilisation Étrusque*, Paris.
- Cavalieri, M. 2006: *Dei, eroi ed offerenti. La collezione di bronzetti etrusco-italici del Museo Archeologico Nazionale di Parma* (Institut Historique Belge de Rome, Etudes de Philologie, d'Archéologie et d'Histoire Anciennes, 54), Bruxelles/Rome.
- CSE = *Corpus Speculorum Etruscorum*,
- EAA = *Enciclopedia dell'arte antica classica e orientale*, 1958 →, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana.
- Gerhard, F.W.E./A. Klügmann (eds.), 1843-1897: *Etruskische Spiegel*, 5 vols., Berlin.
- Lloyd-Morgan, G. 1977: Two Roman Mirrors from Corbridge, *Britannia* 8, 335-338 .
- Lloyd-Morgan, G. 1981a: *The Mirrors: Including a Description of the Roman mirrors found in the Netherlands, in other Dutch museums* (Description of the Collections in the Rijksmuseum G.M. Kam at Nijmegen/Beschrijving van de verzamelingen in het Rijksmuseum G.M. Kam te Nijmegen, 9), [Rijswijk,] Ministry of Culture, Recreation and Social Welfare.
- Lloyd-Morgan, G. 1981b: *Roman Mirrors and the Third Century*, dans: King, A./M. Henig (eds.), *The Roman West in the Third Century. Contributions from Archaeology and History* (BAR International Series, 109i), Oxford, 145-157.
- Mansuelli, G.A. 1966: *Specchio*, dans: *EAA*, 7, 433-438.
- Maxia, M. 1999: *Gli Specchi*, dans: Barbera, M. (ed.), *Museo Nazionale Romano. La Collezione Gorga*, Roma, 74-83.
- Thomson de Grummond, N. 1982: *A Guide to Etruscan Mirrors*, Tallahassee.
- Zimmer, G. 1971-1994: *Specchio*. Roma, dans: *EAA*, 5 supplemento, Roma, 344-346 .

²⁶ Comme, par exemple, les miroirs de Corbridge, probablement produits à Nijmegen.

ANNEXE: RAPPEL TYPOLOGIQUE²⁷

Type	Caractéristiques	Chronologie
A	Miroirs rectangulaires	I ^{er} – II ^{ème} s. ap. J.-C.
B	Disques lourds	Epoque républicaine - I ^{er} s. ap. J.-C.
C	Disques hellénistiques	Epoque républicaine - avant milieu I ^{er} s. ap. J.-C.
D	Disques Variés	indéterminé
E	Petits disques*	III ^{ème} s. ap. J.-C.
F	Disques fins	I ^{er} s. ap. J.-C.
G	Miroirs à manche fins	Époque flavienne
H	Miroirs à manche, décoration simple	I ^{er} s. ap. J.-C.
J	Miroirs à manche en forme de massue d'Héraclès ²⁸	indéterminé
K	Miroirs à manche, bord "troué"	I ^{er} s. ap. J.-C.
L	Miroirs à manche, bord "rayonnant"	1 ^{ère} moitié du I ^{er} s. ap.J.-C.
M	Miroirs à manche "excentriques"	I ^{er} s. ap.J.-C.
N	Manches de miroirs	
P	Disques avec boucle de suspension	I ^{er} s. ap. J.-C.
Q	Miroirs à couvercle pré-romains	Epoque républicaine
R	Miroirs à couvercle romains	I ^{er} s. ap. J.-C.
S	Miroirs à boîte	I ^{er} s. - partie du II ^{ème} s. ap. J.-C.
T	Miroirs avec plaques décoratives en relief	I ^{er} s. ap. J.-C.
W	Miroirs à poignée dorsale "Simpelveld"*	I ^{er} s.- III ^{ème} s. ap. J.-C.
X	Miroirs à poignée dorsale "Corstopitum"*	I ^{er} s.- III ^{ème} s. ap. J.-C.
Y	Miroirs en verre et couvercles de miroir en verre*	A partir du I ^{er} s. ap. J.-C.
Z	Fragments	

* Fréquents au III^{ème} siècle après J.-C.

Sylvia Piermarini
 Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles
 Rue Coussin Ruelle 20/Bte 3
 B-1490 Court Saint-Étienne
 La Belgique/Belgium
 piermarinisyl@gmail.com

²⁷ Basé sur la typologie de Lloyd-Morgan (1981a, 3-106; 1981b, 155).

²⁸ Absent chez Lloyd-Morgan (pas d'exemple aux Pays-Bas), tiré de Thomson de Grummond 1982, 44.